



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **18**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 septembre 2023

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Michel PIRES, ayant donné pouvoir à Philippe MAUGUIN,
Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Eric SIGURÉ, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,
Aurore MARTIN, ayant donné pouvoir à Laetitia NATIVELLE.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **20h08**

Secrétaire : **Maël DIONG**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DL.23.084 - Cession des parcelles cadastrées XS 18, 251, 254 et 255 à la société MDB PROMOTION

Claude FLEURY expose :

La société MDB PROMOTION représentée par Monsieur Denis GARZANDAT porte un projet d'aménagement en vue de créer une zone d'activité artisanale sur le secteur des Mardelles

Le périmètre opérationnel du secteur des Mardelles s'étend sur environ 5 hectares à l'est de la commune. Il est traversé par l'autoroute A10 et la RD2157. L'objectif principal de ce secteur est d'accueillir en majorité des activités artisanales et des petites entreprises. Le secteur des Mardelles participe à l'attractivité économique du nord-ouest de la métropole. Son développement est inscrit au plan local d'urbanisme approuvé en 2006, puis confirmé dans la révision générale de 2019 puis dans l'élaboration du plan local d'urbanisme métropolitain approuvé le 7 avril 2022.

Le périmètre du secteur des Mardelles comprend plusieurs emprises appartenant au patrimoine privé de la commune :

- Deux chemins ruraux faisant l'objet d'une procédure d'aliénation en cours
- Des parcelles cadastrées XS 18, 251, 254 et 255 situées au lieu-dit « Petits Champs des Mardelles », le long de la route nationale.

Monsieur GARZANDAT a sollicité la commune pour acquérir les parcelles cadastrées XS 18, 251, 254 et 255 afin de permettre le développement d'un projet d'aménagement sur la partie Est du secteur des Mardelles,

Ces parcelles constituent le reliquat d'un patrimoine foncier communal en partie cédé à COFIROUTE dans le cadre de l'élargissement de l'A10,

Au vu de l'évaluation domaniale en date du 25 mai 2023, il est proposé à la société MDB PROMOTION la cession des parcelles XS 18, 251, 254 et 255 au prix de 84 350€,

Ceci étant exposé :

VU et le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2241-1 relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières,

VU l'article L.1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif aux acquisitions amiables,

VU l'article L.1211-1 du code général de la propriété des personnes publiques, et les articles L.1311-9 et L.1311-10 du code général des collectivités territoriales relatifs à la consultation préalable de l'autorité compétente de l'État – Pôle d'Evaluation Domaniale – dans le cadre d'opérations immobilières,

VU l'arrêté du 5 décembre 2016 fixant les seuils de saisine du Pôle d'Evaluation Domaniale,

VU le plan local d'urbanisme métropolitain classant les parcelles XS 18, 251, 254 et 255 en zone 1AU-AE-NC (zone à urbaniser – activités économiques) et dans l'orientation d'aménagement et de programmation « Les Mardelles »,

VU l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale d'Orléans en date du 25 mai 2023, il est proposé la cession des parcelles XS 18, 251, 254 et 255 au prix de 84 350€,

CONSIDERANT que les frais relatifs à la transaction, y compris éventuellement les frais de mainlevée hypothécaires, sont à la charge de l'acquéreur

Après présentation en commission générale du 21 septembre 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser :

- La cession des parcelles XS 18, 251, 254 et 255 au prix de 84 350€, à la société MDB PROMOTION, étant précisé que les frais relatifs à la transaction, notaire, et éventuelle mainlevée hypothécaires, sont à la charge de l'acquéreur
- Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique auprès de l'étude de notaire d'Ingré

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 28 septembre 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **28 SEP. 2023**

Notification le : **28 SEP. 2023**

28 SEP. 2023

Le Maire



Christian DUMAS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_23_084
Objet :	Cession des parcelles cadastrées XS 18, 251, 254 et 255 à la société MDB PROMOTION
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-09-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	045-214501694-20230928-DL_23_084-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20230928-DL_23_084-DE-1-1_0.xml	text/xml	902 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.23.084 - ADT - Cession des parcelles cadastrées XS 18, 251, 254 et 255 à la société MDB PROMOTION.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230928-DL_23_084-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	305.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 septembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	28 septembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 septembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 septembre 2023 à 16h01min39s	Reçu par le MI le 2023-09-28